

Revue des revues SIT 8 avril 2011

En cette période marquée par les mouvements sociopolitiques dans les pays du Moyen-Orient, les catastrophes japonaises et les événements en Côte d'Ivoire, les médias n'ont accordé que peu de place aux dossiers économiques et sociaux locaux. On peut néanmoins repérer trois grands thèmes d'intérêt syndical :

1. Changer de modèle ?

Le débat sur la « sortie de crise » se poursuit et son volet « développement durable » s'étoffe à la suite des accidents nucléaires de Fukushima.

➤ **Donner envie**

Dans un numéro Hors Série consistant et attractif, la revue Alternatives Economiques propose une synthèse des débats en cours : comment maîtriser la mondialisation, partager les richesses, vivre autrement, sauver la planète ? Sous le titre **Et si on changeait tout ?** cinq questions sont abordées :

- Et si l'économie était au service de tous ? (sécurité de l'emploi, salaires, protection sociale, égalité, fiscalité, économie sociale et solidaire, syndicalisation, etc.)
- Et si on changeait la mondialisation ? (démocratie internationale, frein au libre échange, fermeture des paradis fiscaux, impôt mondial, contrôle multilatéral, etc.)
- Et si on se mettait au vert ? (urbanisme, consommation, publicité, énergies renouvelables, recyclage, etc.)
- Et si on réinventait la démocratie ? (parité en politique, droit de vote des étrangers, démocratie sanitaire, etc.)
- Et si on changeait la société ? (lien social, mesure de la richesse, travailler moins, égalité des chances, partage des tâches, soins gratuits et universels, etc.)

Chaque chapitre est structuré de la même manière : des contributions d'experts (Robert Castel, Thomas Piketty, Dominique Méda p.ex.) + des propositions (60 en tout) + des exemples de réalisations en cours (p.ex. les syndicats et la sécurisation des parcours professionnels). But de l'exercice : lier idées nouvelles, propositions alternatives et moyens d'action pour « donner envie de les faire vivre ».

En savoir plus : Et si on changeait tout ? Hors série poche No 49, Alternatives Economiques, avrils 2011, 140 pages (en kiosque). Un exemplaire disponible chez Jean-Luc. Table des matières. **Annexe 1**

➤ **Tout repeindre en vert ?**

Fukushima oblige, le volet vert de ces questions est souvent abordé dans la presse. Alternatives Economiques toujours, dans son édition ordinaire, consacre un dossier

nuancé aux possibilités et aux limites d'un changement de modèle économique (plus écologique et plus durable). Dossier en trois parties :

- des alternatives existent (produire les mêmes biens et services avec 4 fois moins d'énergie, règles d'urbanisme, normes énergétiques, « économie circulaire », modes de consommation et ... lutte contre les inégalités) ;
- mais la question de savoir si cette conversion écologique créera des emplois demeure incertaine : de multiples scénarios existent, mais ce sont des hypothèses, pas des certitudes et le coût de la conversion (40 milliards d'euros en France) risque de « plomber » les revenus des ménages ; le niveau d'emploi qui résultera de la conversion écologique dépendra donc plus des compromis sociaux qui seront trouvés (salaires, fiscalité, consommation) que des données techniques ;
- enfin, il ne suffit pas de « repeindre la croissance en vert » pour la rendre acceptable : c'est tout le débat sur la décroissance qui est lancé, avec des positions très variées, de ceux qui veulent « imposer à tout le monde le mode de vie qu'ils souhaitent » à ceux qui se contentent de solutions technologiques (les greentech) en passant par ceux qui réfléchissent aux liens entre décroissance et inégalités (au niveau local et planétaire, ceux qui ont les moyens peuvent se priver du superflu, mais les plus démunis ne peuvent pas se priver du minimum qui est le leur).

En savoir plus : [Il faut changer de modèle](#), Alternatives Economiques No 301, avril 2011, pages 53 à 62 (**annexe 2**) ou sur le site www.alternatives-economiques.fr
Sur les possibilités techniques (couverture de tous les besoins électriques mondiaux par « vent, eau, soleil ») et le coût (70 000 milliards d'euros sur 20 ans) d'un projet crédible face au nucléaire, on peut se reporter à un article du Monde Magazine du 26 mars 2011 intitulé « Energie : le plan B » (**annexe 3**).

➤ Les pistes socialistes

Le débat sur le changement de modèle économique et social interpelle aussi les partis, dont les socialistes, qui intègrent cette dimension dans leurs programmes :

- Le **parti socialiste genevois** a publié un « Projet économique pour Genève » qui, à partir de 5 constats – la montée des inégalités et du chômage ; la nécessaire transition énergétique ; la crise du logement ; la crise des transports ; les emplois de proximité – avance 14 axes pour une réorientation de l'économie 6 mesures concrètes pour passer « d'un développement exogène à un développement endogène » : attention prioritaire aux PME ; 1 emploi 1 logement ; investissement dans les cleantech ; développement des services à la personne ; promotion de l'économie sociale et solidaire ; programmes de formation.
- Le **parti socialiste français** fait de même en présentant « Les 30 priorités du parti socialiste pour 2012 », parmi lesquelles on notera celles qui peuvent intéresser aussi la Suisse comme une différenciation des taux d'imposition des entreprises selon leur « utilité sociale » (33% en moyenne mais 20% pour les bénéfices réinvestis et 40% pour les bénéfices distribués aux actionnaires) ; des pénalités pour les entreprises qui licencient en même temps qu'elles versent des dividendes ; le plafonnement des loyers ; la limitation des rémunérations abusives ; la retraite à 60 ans, des mesures favorisant un développement soutenable.

En savoir plus : Projet économique pour Genève du Parti socialiste genevois du 2 février 2011(16 pages), **annexe 4** et disponible sur le site www.ps-ge.ch ; Le projet du PS, article du Monde du 6 avril 2011, avec ses 30 propositions, **annexe 5**

➤ **Gauches et gauches**

Les socialistes ne sont pas les seuls à réfléchir au « changement de modèle » possible : dans la mouvance progressiste, altermondialistes, anticapitalistes, économistes critiques, sociologues et ... philosophes font aussi leurs analyses et propositions. Quelques échos dans la presse de ces dernières semaines :

- Gustave Massiah, membre du Conseil international du Forum social mondial pense que la « transition vers un monde post-capitaliste » passe essentiellement par l'égalité d'accès pour tous aux droits fondamentaux » (économiques, sociaux, démocratiques, écologiques), avec deux tendances au sein de **l'altermondialisme** : l'une, plus « soft » (modernisation « verte » du système en renforçant le rôle de l'Etat) et l'autre plus radicale (refonte totale des modes de production pour remplacer le capitalisme).
- Le sociologue bien connu Michel Wieviorka, qui étudie le mouvement ouvrier avec Alain Touraine depuis les années '70, publie un livre qui invite à « repenser la gauche » en proposant des outils théoriques et des pistes pratiques pour se positionner dans les débats actuels sur « l'après-crise ». Il s'agit d'une **approche réformiste** (contre les populismes de droite et de gauche) abordant les questions de rapport aux migrations, d'égalité des chances, de redistribution, de justice sociale.
- Autre approche réformiste, celle de l'économiste Robert Boyer, qui propose de « **civiliser le capitalisme** », plus spécifiquement le capitalisme financier. Constatant que les effets d'annonce lors de la crise pour mieux le contrôler n'ont eu aucune suite, il avance toute une série de réformes de fond et de mesures à court terme pour y parvenir, dont la participation des salariés aux conseils d'administration des entreprises, avec un droit d'information et de négociation, une taxation des transactions financières, une séparation entre banques commerciales et d'investissement. Surprise, il cite en exemple un dispositif suisse freinant l'entrée de capitaux spéculatifs dommageables pour son économie ...
- Un chroniqueur économique du journal Le Monde, Paul Jorion, propose une analyse **plus marxiste** dans un livre où il distingue non pas deux acteurs (capitaliste et prolétaire) mais quatre (capitaliste, entrepreneur, salarié, marchand) et annonce « l'agonie du capitalisme » sous les coups des stupidités de la spéculation ; pour remettre l'économie sur ses pieds, il en appelle à un changement de civilisation basé sur un système où les revenus proviendraient d'une autre source que le travail : le revenu minimum universel, possible avec une meilleure répartition des richesses (imposition des revenus du capital, des opérations financières et autres rentes de situation).
- Le philosophe à la mode Michel Onfray distingue, lui, **trois gauches** aux options fort différentes. Une gauche « libérale » qui, de Mitterrand et Blair aux partis socialistes actuels, en arrive à « cogérer » le capitalisme. Une gauche antilibérale qui, « tout à ses convictions sans aucun souci des responsabilités » qui dénonce et parle de révolution mais n'obtient rien.

Enfin une gauche libertaire, méconnue mais agissante, qui veut « changer la vie dans l'instant, là où on est » (par l'autogestion notamment). Devinez la préférence d'Onfray ...

En savoir plus : L'altermondialisme table sur l'accès aux droits, Le Courrier 19 mars 2011, article **annexe 6**.

Pour la prochaine gauche, livre de Michel Wieviorka, recensé dans un article du Monde du 24 mars 2011, **annexe 7**.

Civiliser le capitalisme, entretien avec Robert Boyer, Alternatives Economiques No 301, avril 2011, **annexe 8**.

Le Capitalisme à l'agonie, livre de Paul Jorion, recensé dans un article du Monde du 8 avril 2011, **annexe 9**.

Les trois gauches, billet de Michel Onfray dans le Monde du 4 avril 2011, **annexe 10**.

2. Egalité, vous avez dit égalité ?

14 juin 1991, les femmes dénonçaient les inégalités persistantes entre femmes et hommes et l'absence de mesures concrètes pour y remédier. 20 ans plus tard, la situation s'est-elle améliorée ? Pas si sûr si on en croit quelques articles parus autour du 8 mars :

➤ Image figée

Une enquête Ipsos effectuée auprès de 8'000 personnes dans 8 pays européens, dont pour une fois la Suisse, montrent à quel point les difficultés perdurent pour les femmes au quotidien. A commencer par la persistance de la répartition traditionnelle des tâches au sein du couple. 82% des femmes sont décisionnaires pour l'éducation des enfants contre 35% des hommes ; 93% des femmes s'occupent de l'achat des vêtements contre 19% des hommes, 86% des femmes font les courses contre 24% des hommes, 80% des tâches ménagères sont effectuées par les femmes. D'où la course d'obstacles des femmes pour articuler vie professionnelle, vie familiale et épanouissement personnel. Trois chercheuses analysent les disparités au sein du couple ou à l'école et donnent des pistes pour en finir : changement des mentalités, révision en profondeur de l'organisation du travail, développement massif de l'accueil de la petite enfance, congé paternité, lutte contre les stéréotypes à l'école, etc.

En savoir plus : L'image figée de la femme multitâches, Le Monde du 8 mars 2011, article **annexe 11**, avec une bibliographie, + le site de [Aufeminin.com](http://aufeminin.com), leader des sites féminins dans le monde (44 millions de visiteuses par mois)

Un article complémentaire dans Le Monde du même jour (**annexe 12**) : La féminisation des professions n'est pas synonyme d'égalité, (parce que les postes de direction restent aux mains des hommes), malheureusement franco-français.

➤ Le ménage, un problème politique

Dans la même problématique, deux économistes publient un essai sur le non-partage des tâches domestiques avec d'un côté les inégalités que cela crée entre femmes et hommes et, d'un autre côté, la tendance des couples qui en ont les moyens à « externaliser » ces travaux en engageant des femmes de ménage et autres aides à domicile (en France), ce qui ne résout pas le problème social mais le transfère à d'autres ... et entraîne une régression vers la domesticité. Mieux répartir les tâches au sein du couple, développer des modes de garde de qualité pour les enfants et l'aide aux personnes âgées, créer un congé paternité et équilibrer les temps partiels entre femmes

et hommes sont de meilleures mesures. Le ménage : pas une question mineure : un problème politique.

En savoir plus : Du balai. Essai sur le ménage à domicile et le retour de la domesticité. Il existe deux recensions de ce livre, l'une dans Le Monde du 31 mars 2011, l'autre dans Alternatives Economiques No 301 d'avril 2011 (**annexe 13**).

➤ **Nouveau féminisme ?**

Plus psychologique, « Le choix des femmes » est une approche pragmatique qui, pour sortir du dilemme auquel sont confrontées les femmes entre stéréotypes misogynes et exigences d'uniformité, esquisse des pistes individuelles et collectives. A travers l'étude de quatre cas et de nombreuses enquêtes, l'auteure défend l'idée d'un féminisme par choix, basé sur l'estime de soi et la déculpabilisation, qui implique aussi un choix de société.

En savoir plus : Le choix des femmes, Fatima Bouvet de la Maisonneuve, livre recensé dans un article du Monde du 3 avril 2011 (**annexe 14**).

➤ **Un laboratoire de l'égalité**

Selon Dominique Méda, qui suit depuis longtemps l'évolution du monde du travail la tendance à la réduction des inégalités entre femmes et hommes face à l'emploi a pris fin au milieu des années '90 : inégalités salariales, surreprésentation des femmes dans les temps partiel et les bas salaires, « plafond de verre » sont restés en vigueur. Pour éliminer ces inégalités, il faut donc une action plus résolue et plus systématique. D'où la création en France d'un Laboratoire de l'égalité qui rassemble chercheurs, syndicats, représentants du monde de l'entreprise, associations et politiques pour établir un catalogue de mesures concrètes pour lutter contre les discriminations.

En savoir plus : article de Dominique Méda dans Alternatives Economiques No 301 d'avril 2011 (**annexe 15**) + le site www.laboratoiredelegalite.wordpress.com

➤ **Le cas Walmart**

Très concrètement, le système américain des « class actions » (possibilité de plainte collective) permet à ... 1,5 millions d'employées du groupe de distribution Walmart de le poursuivre pour « discrimination sexuelle » : les femmes représentent 80% des employés payés à l'heure et doivent attendre 4,38 années pour être promues contre 2,86 ans pour les hommes. L'affaire est montée jusqu'à la Cour suprême des Etats-Unis et Walmart a très peur d'un jugement qui lui coûterait des milliards de dollars et surtout, qui ferait jurisprudence. Il s'est donc entouré d'une armée d'avocats et compte sur la majorité conservatrice de la Cour pour s'en sortir. Quel que soit le résultat, l'intérêt de cette expérience et que seule une action juridique collective du genre « droit de représentation » des syndicats a des chances de faire bouger les choses.

En savoir plus : Walmart confronté à une gigantesque action judiciaire en nom collectif, Le Monde du 31 mars 2011 (**annexe 16**).

3. Immigration

La montée des populismes xénophobes rend utiles la lecture d'ouvrages tels que :

➤ **Immigrés, sans papiers et syndicats**

Petit voyage d'études en Belgique. Le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle publie un numéro double de sa revue dont la première partie porte sur l'impact et l'usage de l'argent des migrant-e-s ici et dans leurs pays et la seconde sur la place des travailleurs immigrés et sans papiers dans les syndicats. Très étoffé, ce second dossier aborde toute une série de recherches, d'expériences et de pratiques qui peuvent intéresser le SIT, dont on trouvera un résumé dans le document annexé. Parmi les thèmes qui donnent envie de lire : conflictualité, syndicats et travailleurs immigrés (les grèves menées par le immigrés en dehors des syndicats); les droits des travailleurs sans papiers : dilemme syndical (entre la défense des travailleurs « réguliers et celle des sans papiers) ; avec en particulier les pratiques des syndicats chrétiens (CSC) et socialistes (FGTB) ; témoignages aussi d'une militante syndicale et d'une déléguée syndicale, toutes deux immigrées; un documentaire sur la politique d'immigration en Europe (titre évocateur : « La guerre aux frontières »)

En savoir plus : Travailleurs immigrés et sans papiers : quelle place dans les syndicats ? Résumé du site Internet (**annexe 18**) + dossier en ligne sur www.cbai.be

➤ **Qui a besoin des travailleurs migrants ?**

Cet ouvrage collectif propose une analyse à la fois théorique et empirique du rapport, dans les politiques migratoires, entre difficulté de recrutement de la main d'œuvre dans certains secteurs et politiques d'admissions sélectives. La thèse du livre est la suivante : dans les secteurs où l'offre de main d'œuvre est inférieure à la demande, il y a trois possibilités : recruter des travailleurs étrangers, augmenter l'attractivité des postes pour les résidents ou supprimer des postes par des changements technologiques. La solution choisie dépend de la stratégie des employeurs. Autrement dit, s'ils recrutent des travailleurs étrangers, c'est qu'ils ont choisi ni d'augmenter ni d'améliorer les conditions de travail. Dans le cas de la santé et du social, c'est plus compliqué à cause des conditions démographiques, politiques et budgétaires en cause. La partie empirique du livre étudie les différents cas de figures dans les secteurs de la santé, de l'aide sociale, de la construction, de l'alimentation et des finances ... au Royaume Uni, mais, dit l'auteure de la recension « sa réflexion sur les liens entre migration et marché de l'emploi est facilement exportable à d'autres contextes régionaux ou nationaux ».

En savoir plus : recension du livre Qui a besoin des travailleurs migrants ? dans un article du Temps du 5 avril 2011 bêtement intitulé « Pourquoi l'Etat emploie-t-il des étrangers à l'aide sociale ? » (ils croient que ça fait vendre le journal ?)

➤ **Régularisation : maigre bilan**

On avait été assez impressionné par les actions et les grèves menées en France par les sans papiers avec la CGT, notamment dans la restauration rapide, ayant abouti le 18 juin 2010 à un accord envisageant la régularisation de 3900 dossiers déposés. 9 mois plus tard, le bilan est plutôt maigre : 200 sans papiers régularisés, 1300 ayant obtenu un récépissé du dépôt de leur dossiers et 2400 une simple « attestation » de dépôt (moins protectrice que le récépissé). Au-delà des chiffres, c'est toute la logique de l'accord qui est remis en cause : les régularisations restent au cas par cas au lieu de devenir collectives. Un article du Monde tente d'analyser cet « embourbement » de l'accord. Des enseignements à tirer pour nous ?

En savoir plus : Sans papiers : maigre bilan de la régularisation, article du Monde du 2 avril 2011, (**annexe 19**).

4. Vers la « Cybersanté » ?

Voici trois ans le Conseil fédéral a adopté une « Stratégie cybersanté suisse » dont l'objectif est de donner au système de santé, hôpitaux et médecins un accès aux informations concernant les patients via le dossier électronique du patient. Des essais pilotes sont en cours dans quelques cantons dont Genève. Ils seront prochainement réunis pour aboutir à une loi fédérale en la matière d'ici 2015. Pas ou peu de débat sur cette question actuellement, mais l'échéance approche et les consultations vont arriver en septembre 2011. Le SIT sera certainement appelé à se positionner. Quelques pièces au dossier :

➤ **Plaidoyer gouvernemental**

Dans son dernier numéro, La Vie économique, organe du seco, consacre son Thème du mois à la cyberéconomie et l'on y retrouve plusieurs articles sur la cybersanté tels que : le dossier électronique du patient : une valeur ajoutée en Suisse ; dossier électronique du patient : vers une loi fédérale ; la cybersanté, un problème culturel plus que technique. Signes particuliers : tous ces articles cherchent à vendre le projet et sont intégrés non à un dossier sur la santé, mais sur l'économie, en insistant sur « l'utilité socio-économique nette » (sic) de l'opération ... sans contributions critiques sur la protection des données, sur le renforcement des contrôles (assurances, employeurs), sur les conséquences pour le personnel de santé. A lire pour être au courant et se préparer. Affaire à suivre.

En savoir plus : Vie Economique 3-2011, pages 34 à 41 (**annexe 20**).

➤ **Et les inégalités ?**

En lien avec cette question, il est intéressant de se pencher sur une récente étude des HUG (2008-2009) qui montre que 15% des genevois renoncent à des soins pour des raisons économiques, taux qui monte à 30% pour les personnes dont le revenu mensuel est inférieur à 3000 francs, personnes souvent plus exposées à des problèmes de santé que les mieux lotis. Conclusion d'un des auteurs de l'étude : « Les individus qui ont le plus de risques sont également ceux qui renoncent le plus aux soins », sans compter le fait qu'ils se retrouvent parfois (4,7%) dans l'incapacité de payer leurs primes d'assurance-maladie. La cybersanté accentuera-t-elle ou diminuera-t-elle ces inégalités ?

En savoir plus : Un Genevois sur sept fait des économies sur sa santé, article du Courrier du 19 mars 2011 (**annexe 21**).

5. ... et encore la santé au travail

En complément de la revue des revues de mars, signalons la parution d'un livre de Vincent de Gaulejac intitulé « Travail, les raisons de la colère », une des meilleures synthèses sur le sujet selon le Monde su 1^{er} avril 2011 (**annexe 22**) et la venue à Genève de Christophe Dejours pour un colloque sur « Souffrance et santé au travail » à la HETS le 5 mai 2011 (programme – **annexe 23**), délai d'inscription au 29 avril.

JMD / 15.04.11